

DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS TERRITOIRES ET RÉSEAUX

« Le diplôme pour coordonner
des projets et des équipes »

Le DEJEPS est un diplôme de niveau 5 pour se former à la conception, la coordination et la mise en œuvre de projets d'action. Aux CEMÉA, le DEJEPS c'est :

- 20 mois de formation.
- environ 1 semaine de formation par mois hors vacances scolaires.

EMPLOIS VISÉS

Animateur.rice-coordonnateur.rice, animateur.rice de réseau, coordonnateur.rice d'activités, coordonnateur.rice technique, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, responsable fédéral.e, éducateur.rice sportif.ve, animateur.rice socio-éducatif.ve, accompagnateur.rice, adjoint.e de direction, coordonnateur.rice de projets...

Les activités s'exercent notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire...

CONDITIONS D'ACCÈS - PRÉ-REQUIS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau V (ex niveau 3) enregistré au RNCP.
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois.
- soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à un



OUVERTURE • De novembre 2022 à juin 2024 à Grenoble.



DURÉE • 20 mois dont 700h aux CEMÉA et 500h minimum en structure. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.



TARIF • 8 400€.



INSCRIPTION • Gratuite et obligatoire avant le 23 septembre 2022.



CONTACT >

Pour plus d'informations, un devis personnalisé ou un dossier d'inscription :
Clara Sandre - c.sandre@cemearhonealpes.org / 04 76 26 85 40.

minimum de 1600 heures.

Les candidat.e.s doivent par ailleurs obligatoirement être titulaires d'une des formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

OBJECTIFS

La possession du diplôme atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire ;
- soutenir le travail de l'équipe ;
- organiser le travail partenarial ;
- mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire ;
- accompagner l'implication des bénévoles ;
- organiser la mobilisation des moyens ;
- conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec des sessions de 5 jours par mois.

Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Être capable de concevoir un projet d'action
- UC2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC3 : être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- UC4 : Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le DEJEPS est délivré par la Direction Régional Académique à la jeunesse, l'engagement et aux sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation. Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

LES + DU DEJEPS AVEC LES CEMÉA

- + Un stage dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- + 28h de formation ouverte à distance avec un MOOC laïcité.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- + Des visites de structures et des rencontres de professionnel.le.s pour élargir son réseau professionnel.
- + Mise en place d'un projet d'action pendant la formation.
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



YAKAMEDIA



Formation
**prise en charge
à 100%**
dans le cadre
d'un contrat
d'apprentissage



81% de
réussite
aux
examens
sur les 2
dernières
promotions



28 stagiaires
en cours de
formation

MÉTHODES MOBILISÉES

Chaque formation est construite à partir de méthodes d'éducation active, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexions collectives. L'équipe de formateur.rices s'appuie notamment sur :

- Le vécu et les projets de participant.e.s
- Des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participant.e.s
- Des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels
- Des études de situations et des échanges collectifs
- De l'appropriation et/ou l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits
- Une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et individuel

MOBILITÉ



Erasmus+

Dispositif du programme Erasmus + pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle

Nos sessions intègrent un module de formation qui se déroule à l'étranger, dans un pays de l'Union Européenne. Ce stage de plusieurs jours permet aux professionnel.le.s en formation de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'éducation interculturelle et de la citoyenneté européenne.

Cette immersion a pour objectifs d'acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social dans un pays de l'UE et de développer des compétences sociales et interculturelles d'adaptation pour travailler en équipe internationale. Un accompagnement pédagogique est proposé pour favoriser la découverte du milieu professionnel et de l'environnement socio-culturel du pays d'accueil.

Ces apports sont de réels atouts pour la formation : ils permettent aux stagiaires de développer, dans leur pratique professionnelle, des projets à dimension européenne et interculturelle ainsi que de nouveaux réseaux d'échanges entre structures de l'animation.



CONTACT >

Pour plus d'information contactez la référente mobilité :
Domitille Hocq - d.hocq@cemearhonealpes.org

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations sont ouvertes à tous les publics et favorise l'inclusion des personnes porteuses de handicap. Nous proposons ainsi un accueil et un accompagnement adapté tout au long de la formation afin de répondre aux besoins et aux attentes de chacun.e. La formation de nos équipes, l'aménagement de nos outils ainsi que la structuration d'un dispositif d'accueil individualisé permettent de recevoir et d'accompagner chaque stagiaire dans nos formations.

Notre Espace ressources « Handicap » se tient à votre disposition pour tout renseignement.



CONTACT >

Merci de contacter notre référent « handicap » :
Jean-Yves Chapand - jy.chapand@cemearhonealpes.org

APPRENTISSAGE

Les CEMÉA Rhône-Alpes sont une UFA (Unité de Formation des Apprentis) membres du CFA Rhône-Alpes des métiers du sports et de l'animation. Ils peuvent à ce titre accueillir des stagiaires en contrat d'apprentissage dans les formations professionnelles.



FINANCEMENT

· Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur.



CONTACT >

Marilyne Guillard : responsable du service administratif et financier
direction@cemea-rhonealpes.org - 04 76 26 85 46

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Toutes nos inscriptions aux formations sont gratuites. Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site : <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf>

Pour plus d'informations, obtenir le programme de la formation, un devis ou un dossier d'inscription, s'adresser à Chrystelle CUTILLAS ou Clara SANDRE :

secretariat@cemea-rhonealpes.org - 04 76 26 85 40 / c.sandre@cemea-rhonealpes.org - 04 76 26 85 46

La spécialité ou la mention de votre diplôme n'est pas proposée en Auvergne-Rhône-Alpes ? Contactez les CEMÉA dans une autre région !



Infos et inscription > Cemēa^{FORMATION}

Les CEMÉA disposent d'une habilitation quinquennale en tant qu'organisme de formation délivrée par la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes.

Certaines formations sont en cours d'habilitation.



Les CEMÉA Rhône-Alpes sont titulaires de la nouvelle certification nationale unique QUALIOPi dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'organisme I.Cert certifie que les actions suivantes : Formation Professionnelle (FP) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont conformes aux exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail.



Certification QUALIOPi
CPS RNCQ 0037
Portée disponible sur www.icert.fr

